



Reprise travail suit mis a pied

Par **lyly384**, le **11/02/2009** à **19:20**

bonjourrrnvoila mon frere a ete accuse d un vol sans aucune preuve. rnsa mis a pied a pris fin hier il a ete convoque par son employeur, a la vue de mon frere et d un delegue syndicale sont employeur s est retracte sur le licenciement "promis".rнду coup sont employeur lui a sous entendu qu il souhaite le voir reintegre son poste. rnmon frere ne souhaite pas s en arreter la car ce vol dont il a ete accuser a fait suite a une lettre que mon frere a envoyer a son employeur afin quil lui paie ses heures sup. sa ete un aubaine pour son patron.rnmon frere souhaite le poursuivre au prud homme . d autant plus qu en sont absence il a fait par a tout les employeur que mon frere a abuse de leur confiance et qu il les a vole.rnrnquelles sont les demarche qu il peut entreprendre??rncar lui ne souhaite pas retourne a son travailrnmerci beaucoup par avance

Par **julius**, le **11/02/2009** à **20:24**

Bonsoir , rnbeaucoup d'accusations de votre part , mais avez vous la preuve écrite de tout ce que vous dites? de ce que l'employeur a dit ?rnConcernant le vol , avez vous des preuves réfutant le fait que ce soit votre frère ?rnrnEn faite , sans jouer l'avocat du diable , qu'avez vous pour vous défendre ?rnrn[fluo]lui ne souhaite pas retourne a son travail[/fluo]rnJe pense que ce serait:rn- Une façon de démontrer qu'il a tort face à son patronrn- Une façon de se discréditer face à ses clientsrnDonc une erreur (à mon sens)rnrnC'est dur , je le conçois , mais il faut garder la tête haute.